

M. Sharp: Nous avons interrogé le gouvernement des États-Unis, qui a encore une mission au Vietnam, et il nous a répondu qu'il n'y avait eu aucun changement jusqu'au jour où nous lui avons posé la question, c'est-à-dire hier. Les permissions n'étaient toujours pas accordées.

M. Stanfield: Ainsi, le gouvernement du Canada doit donc s'en remettre à celui des États-Unis pour ce qui est des nouvelles du Vietnam du Sud.

M. Woolliams: Il en a toujours été ainsi.

M. Stanfield: L'ambassade de la Grande-Bretagne a apparemment réussi, au prix d'efforts acharnés, à obtenir que les membres de son personnel qui sont d'origine vietnamienne puissent quitter leur pays. Le premier ministre suppléant est-il en mesure de nous fournir des explications là-dessus, étant donné que le gouvernement du Canada ne semble pas avoir réussi à obtenir une permission analogue?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, notre ambassade a adressé des instances très pressantes à ce sujet aux autorités vietnamiennes, tout comme elle l'avait fait pendant plusieurs jours avant sa fermeture. Sauf erreur, le gouvernement britannique avait pris des dispositions différentes des nôtres relativement au personnel recruté sur place: des passeports sont en effet délivrés à tous les employés qui travaillent depuis un certain temps pour le compte du gouvernement britannique. La loi du Canada ne le permet pas.

VIETNAM—L'AIDE AUX VIETNAMIENS CANDIDATS À L'IMMIGRATION AU CANADA

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, selon le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, quelque 1,908 familles vietnamiennes ont reçu l'autorisation de venir au Canada. Je demande au premier ministre suppléant ce que le gouvernement fait actuellement pour savoir combien de Vietnamiens au juste ont reçu jusqu'à maintenant la permission de ce qui reste du gouvernement de Saigon pour quitter le pays?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Avant la fermeture de l'ambassade du Canada, nous avons fait de si nombreuses démarches pour les parents de Vietnamiens habitant au Canada ou qui ont statut d'immigrants reçus, que les autorités vietnamiennes nous ont demandé de ne pas autoriser ces personnes à venir au Canada parce que, selon elles, cela ne faisait que leur donner de faux espoirs. Elles n'avaient pas l'intention d'accorder des permis de sortie.

M. McGrath: Une question supplémentaire. Vu l'apparent effondrement complet de ce qui reste du gouvernement du Sud-Vietnam et que presque 2,000 Vietnamiens ont des autorisations pour venir au Canada, le gouvernement se servira-t-il des entrées qu'il a auprès de Hanoi et du GRP, à la suite de ses services dans la Commission de maintien de la paix, pour permettre à ces gens-là de venir chez nous avant la débâcle totale du gouvernement sud-vietnamien?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, dans les circonstances actuelles, je crois que nos chances de succès seraient plus grandes si nous pouvions établir des relations avec le gouvernement qui prendra le pouvoir au Sud-Vietnam. L'un des grands problèmes qui se posent est que nous devons adopter une attitude qui nous permettra de nous

faire entendre si un changement de gouvernement se produit.

M. McGrath: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais savoir du premier ministre suppléant si entre-temps le gouvernement canadien a tenté de quelque façon que ce soit de faire attacher un fonctionnaire de l'immigration canadienne, soit auprès du consulat américain à Saigon, soit auprès du consulat français à Saigon pour s'occuper des documents de ces Sud-Vietnamiens qui peuvent très bien avoir un permis d'entrée au Canada?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons fait des instances auprès du gouvernement américain il y a quelques jours. Nous leur avons dit que, si les Sud-Vietnamiens à qui nous avons donné des lettres ou des visas—et nous en avons donné la liste aux Américains—réussissent à sortir du Vietnam à l'occasion d'une opération d'évacuation que les Américains pourraient effectuer, nous assumerions la responsabilité financière de leur transport et autres frais. Il nous a semblé que c'était là la meilleure chose à faire en faveur des Sud-Vietnamiens qui réussiraient à sortir de leur pays.

* * *

LE LOGEMENT

DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE POUR UNE RÉDUCTION DES TAUX HYPOTHÉCAIRES ET UNE RELANCE DES MISES EN CHANTIER

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et a trait aux taux d'intérêt hypothécaire. Étant donné que les paiements hypothécaires effectués par la famille moyenne sont actuellement de l'ordre de \$350 à \$400 par mois et que la mesure législative adoptée par le Chambre il y a un mois a eu pour effet, par ses subventions indirectes aux banques, de faire grimper les taux d'intérêt, ainsi que le Nouveau parti démocratique l'avait prévu, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures il entend prendre, pour amener les banques, autrement que par persuasion morale, à réduire leurs taux d'intérêt hypothécaire?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'aimerais bien que le député consulte un économiste pour étudier les répercussions de la subvention aux gens à faibles revenus leur permettant d'acquérir un logement dans le cadre du programme actuel qui est touché par l'ensemble des taux d'intérêt. Ce taux n'a eu absolument aucune part à l'augmentation des taux d'intérêt. Il existe beaucoup d'autres facteurs à l'œuvre que l'on examine et étudie. Nous faisons tout ce qui est possible pour nous assurer que les taux soient maintenus à un niveau aussi bas que possible pour permettre aux Canadiens qui ont besoin d'un logement à prix modique d'en acquérir un.

M. Broadbent: Bref, rien de neuf. En 1975, le nombre de mises en chantier a diminué de presque 50 pour cent par rapport à l'an dernier, ce sera même probablement le nombre le plus bas de ces dix dernières années. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il envisage quelque nouveau programme pour augmenter de façon sensible le nombre des mises en chantier pour le reste de l'année, car nous approchons de la saison la plus active dans le domaine de la construction résidentielle?